



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 21 octobre 2004

Communiqué de presse

LE CREDIT AGRICOLE, PARTENAIRE FONDATEUR DES DICOS D'OR

Les Dicos d'Or mobilisent, depuis près de 20 ans, les énergies des Caisses régionales de Crédit Agricole afin de promouvoir cette opération qui permet à des millions de passionnés de se rassembler autour des subtilités de l'orthographe et de la langue française. En 2004, pour sa dernière édition, le Crédit Agricole co-organise les épreuves de sélection en région et au niveau national.

12 finales sous le signe de la régionalisation Le Crédit Agricole organise, le samedi 27 novembre 2004 et ce pour la dernière année, 12 finales régionales (simultanées), retransmises par France 3. Au programme de la journée, une dictée, 12 émissions qui permettront de sélectionner les meilleurs candidats, issus de la filière Lire ou de la filière scolaire du Crédit Agricole, invités à participer à la dernière grande finale nationale en janvier 2005.

Les Dicos d'Or Scolaires : pour conjuguer orthographe et divertissement Parmi les finalistes, se retrouveront les lauréats des épreuves de sélections départementales des Dicos d'Or Scolaires, opération animée et organisée par le Crédit Agricole. Cet engagement réaffirme le rôle d'acteur majeur de l'animation de la vie locale et régionale que joue le Crédit Agricole, qui passe par le soutien d'activités tant sportives que culturelles dans toutes les régions de France.

Inspections académiques, établissements scolaires, enseignants et Caisses Régionales de Crédit Agricole ont contribué à la réussite de ce projet qui offre aux jeunes lauréats la chance d'être sélectionnés aux finales régionales puis à la grande finale nationale.

Les Dicos d'Or scolaires laissent place aux Chroniques électroniques, nouvelle opération soutenue par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Fidèle à sa logique d'animation de la vie locale et de proximité, le Crédit Agricole, suite à l'arrêt des Dicos d'Or, poursuit son engagement en faveur du milieu scolaire, grâce à un nouveau projet à caractère pédagogique, et ce dès la rentrée 2004.

"Chroniques électroniques", quel est son principe ? "Chroniques électroniques" est un concours destiné aux élèves des classes de 4ème à la 1ère, des collèges, lycées et lycées professionnels. L'objectif pour ces élèves est de réaliser, sous la responsabilité des enseignants, un magazine sur Internet. Il s'agit d'un travail journalistique qui met à l'honneur l'écriture mais permet aussi de se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les élèves devront travailler en groupe pour rechercher des informations relatives au sujet proposé, choisir des illustrations, rédiger des textes et les mettre en page selon des modalités définies en début d'année.

Les magazines seront soumis à un jury régional puis national. Les lauréats nationaux (3 dans la catégorie collège, 3 dans la catégorie lycée, 3 pour les lycées professionnels) se verront remettre, en fonction de leur classement, des appareils photos numériques, des caméscopes numériques, des DVD et leur magazine sera publié sur le site dédié à l'opération Chroniques électroniques.

Le thème proposé changera chaque année et pour cette première édition, le Crédit Agricole a choisi de mettre à l'honneur la candidature de Paris et de la France à l'organisation des Jeux Olympiques et Para olympiques en 2012, dont il est supporteur officiel.